



INVITATION PRESSE

Lundi 6 mars 2017

Conférence de presse : présentation des indicateurs de valeur ajoutée des lycées

Mercredi 15 mars 2017 à 10h - Ministère de l'Éducation nationale, DEPP - Paris 15^e

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) relatifs à la session du baccalauréat 2016 seront publiés officiellement mercredi 22 mars 2017 à 9h, sur le site du ministère de l'Éducation nationale, à l'adresse : www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees

Au préalable, pour assurer la bonne compréhension de ces indicateurs statistiques complexes, le ministère vous invite à assister à la **conférence de presse, également retransmise en ligne, mercredi 15 mars 2017 à 10h de Fabienne Rosenwald**, directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), qui présentera la méthodologie des IVAL.

Les indicateurs de résultats des lycées apprécient non seulement la réussite au baccalauréat des élèves de terminale d'un établissement, mais également la capacité de cet établissement à accompagner le maximum d'élèves de seconde jusqu'à l'obtention du diplôme, en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves.

Afin de vous familiariser avec la méthode et en amont de la conférence de presse, une vidéo de présentation de la méthodologie sera mise en ligne sur [le site du ministère](#), dès le 8 mars.

L'objectif de cette publication est double. Il s'agit, tout d'abord, de rendre compte des résultats du service public national d'éducation en donnant à tous des éléments d'appréciation **allant au-delà de l'affichage du seul taux de réussite des candidats**. Il s'agit ensuite de fournir aux équipes de ces lycées des outils d'évaluation pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions.

À l'issue de la conférence de presse, **les médias qui le souhaitent pourront disposer de ces indicateurs**, sous réserve du respect de **l'embargo total fixé à mercredi 22 mars 2017 à 00h01**.

Pour obtenir les indicateurs :

- la presse nationale retourne par mail la convention (en PJ) signée et scannée au service de presse spresse@education.gouv.fr
- la presse régionale contacte son rectorat pour disposer, dans les mêmes conditions, des données la concernant.

Pour suivre le point presse IVAL en ligne, merci de prendre contact avec le bureau de presse qui vous communiquera les modalités de connexion.

Ministère de l'Éducation nationale
61-65 rue Dutot, Paris 15^e
Salle 24 (rez-de-chaussée)

ACCREDITATIONS PRESSE
Ministère de l'Éducation nationale
T 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>